

## La cérémonie commémorative du 7 juin est annulée



La cérémonie commémorative du 7 juin est annulée

Après concertation de toutes les instances des Anciens combattants et des membres du bureau de l'Amicale du Bataillon de l'Armagnac, c'est avec beaucoup de regret que Marie-Claude Mauras, maire de la commune et présidente de l'Amicale du Bataillon de l'Armagnac annonce que la cérémonie commémorative du 76<sup>e</sup> rassemblement du Bataillon de l'Armagnac - 158<sup>e</sup> R.I. du 7 juin 2020, n'a pu être envisagée sous sa forme habituelle en raison des conditions sanitaires.

Marie-Claude Mauras précise :

« Cette décision a été difficile à prendre car, je sais combien elle va attrister beaucoup d'entre vous, mais la préservation de la santé prévaut entre tout. Pour autant et pour continuer le chemin qui nous a été tracé, ce 7 juin, nous honorerons la mémoire de nos Combattants et Résistants, par le dépôt de gerbes aux Stèles et au Mémorial. Je formule un vœu, pouvoir tous vous retrouver le 7 juin 2021, à Panjas. Le chant des Partisans et la Marseillaise auront une résonance particulière ce jour-là. »